

L'ENVIRONNEMENT DE LA BANQUE EN ZONE EURO



CONTEXTE

Cette formation présente l'environnement institutionnel des banques françaises : réglementation prudentielle, politique monétaire, supervision bancaire et paysage institutionnel français. La formation s'appuie sur les dernières décisions des institutions et publications financières des principaux groupes bancaires français.

OBJECTIFS

- Cette formation vise à :
- Comprendre l'évolution de l'environnement institutionnel des banques françaises depuis la crise de 2008 ;
 - Identifier les caractéristiques du modèle bancaire français.

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous niveaux.

PRÉREQUIS

- Pas de prérequis.

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PROGRAMME

PARTIE 1 : LE SECTEUR BANCAIRE FRANÇAIS DANS SON ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

1. La banque, un secteur stratégique en France
2. Les forces du modèle bancaire français
3. Des défis à relever

PARTIE 2 : LA RÉGLEMENTATION PRUDENTIELLE

1. Le Comité de Bâle
2. De Bâle I à Bâle III
3. Les ratios de solvabilité et liquidité
4. Bilans bancaires et *shadow banking*

PARTIE 3 : LA POLITIQUE MONÉTAIRE EN ZONE EURO

1. Les missions de la BCE
2. Organisation et organes de décision de la BCE
3. Les instruments usuels de politique monétaire
4. Les instruments non conventionnels de politique monétaire
5. Environnement de taux bas : quels impacts pour le secteur bancaire ?
6. Développements récents

PARTIE 4 : LA SUPERVISION BANCAIRE

1. Les évolutions à l'échelle mondiale
2. Le système européen de surveillance financière : la supervision macroprudentielle (le CERS et les autorités macroprudentielles nationales) et la supervision microprudentielle (l'ABE)
3. L'Union bancaire : le MSU, le MRU et le système européen de garantie des dépôts
4. L'Union des marchés de capitaux
5. Une consolidation nécessaire

PARTIE 5 : L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DE LA BANQUE EN FRANCE

1. Tutelle : la Banque de France, le Ministère de l'économie et des finances
2. Réglementation : le CCLRF
3. Surveillance et contrôle prudentiel : l'ACPR, le HCSF, l'AMF
4. Concertation : le CCSF
5. Représentation : la FBF, Paris Europlace, le Medef
6. Protection : le Fonds de garantie des dépôts et de résolution

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2020

Formation d'une journée
DURÉE : 7h 8h30-16h30

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique et cas pratiques, quizz/QCM
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1 040 € HT (1 248€ TTC)

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATEUR

Timothée Waxin, diplômé d'un doctorat en Finance et du master 104 Finance de l'Université Paris- Dauphine, est chargé d'enseignement à la Faculté Libre de Droit, d'Économie et de Gestion de Paris. Il a été économiste au sein de la Fédération bancaire française et chercheur à l'EDHEC Business School et économiste à l'Autorité des marchés financiers.

